

Déclaration de la Marche Pacifique Organisée par les Travailleurs de l'Huicoma et les Organisations de la Société Civile (OSC)

Nous, travailleurs de HUICOMA, réunis dans notre malheur et plus que jamais solidaires pour la défense de nos droits, avons initié cette marche pacifique avec le Mouvement des sans voix, la CAD-Mali pour dénoncer l'injustice, la répression, l'intimidation que les travailleurs subissent depuis que l'État Malien s'est désengagé de HUICOMA en mai 2005 au profit du groupe Tomota.

Puisque, c'est de HUICOMA dont il est question, par cette déclaration, nous travailleurs de l'Huicoma et notre collectif de soutien, tenons à informer le peuple Malien et l'opinion internationale sur le bradage de cette manne nationale, autrefois le fleuron de l'économie locale et nationale.

HUICOMA, une entreprise qui était nationale, disposant des installations adéquates pour le raffinage d'huile estimée à des coûts de milliards de francs CFA, lors de sa privation est cédée au groupe Tomota à quelques neufs milliards de francs CFA et exonérée d'impôts et de taxes pendant huit ans.

Dans le cahier de charge, le Groupe Tomota devrait prévoir un plan social à tout éventuel licenciement, d'améliorer la qualité du service mais hélas est aujourd'hui le cauchemar des travailleurs.

Mais force est de constater que malgré ces avantages accordés, le groupe Tomota, sur 852 travailleurs permanents et 462 saisonniers, licencia dès 2007 plus de 411 travailleurs sans préavis, ni droit et se débarrassa de tous les saisonniers. Au delà de ces purges, la situation sociale qui prévaut aujourd'hui sur les différents sites de l'Huicoma est cauchemardesque parce que le moteur économique (HUICOMA) est en panne.

Nous constatons avec le plus grand regret, la plus grande honte, la grande désolation, que la privatisation de l'Huicoma au lieu d'être un facteur de relance des activités et de cohésion sociale a plutôt provoqué des problèmes qui sont le refus par le gouvernement de payer le plan social et les mesures d'accompagnement à partir de la date du rachat de l'Huicoma, le non respect du cahier de charge qui prévoyait l'investissement, le maintien du personnel, le recrutement de nouveaux agents, ont eu donc comme conséquences aujourd'hui :

- l'emprisonnement des travailleurs pour fin de grève ;
- le licenciement abusif des travailleurs ;
- l'arrêt pur et simple des activités de l'entreprise ;
- le non paiement des salaires ;
- le non versement des cotisations à l'INPS ;
- l'arrêt pur et simple de l'avancement des travailleurs ;
- la dislocation de nos familles et foyers ;
- le renvoi pur et simple de nos enfants de l'école ;
- la démission pure et simple de la commission de suivi de la session ;
- les abus dont les travailleurs sont victimes ;
- la non transparence dans la gestion de l'entreprise.

Puisque, c'est de la responsabilité directe de l'État qui est engagée dans cette affaire sordide qui est HUICOMA, nous demandons aux autorités de la république du Mali de mettre tout en œuvre pour que justice nous soit rendue.

Vu tout ce qui précède et face à l'indifférence de l'Etat, du Gouvernement à notre situation, nous, travailleurs de l'Huicoma exigeons de l'Etat :

- la reprise sans délai et sans condition de l'Huicoma par l'Etat ;
- le payement sans délai et sans condition du plan social et mesures d'accompagnement de l'Huicoma à partir de la date du rachat ;
- la reprise sans délai et sans condition des activités de l'entreprise.

En fin nous donnons un délai de 15 jours à compter de ce matin pour la réaction.

Fait à Koulikoro, le 24 Septembre 2009.

Les travailleurs